Les sons et les lettres !...

Autor(en): **Wiblé, Eugène**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **85 (1958)**

Heft 8

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-230997

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Les sons et les lettres !...

par Eugène WIBLÉ

Tant que le patois était seulement un langage parlé, aucun problème ne se posait. Les gens se comprenaient sans difficulté, parce que chacun parle de la même façon. (La difficulté, c'est l'étude scientifique du phénomène du langage : ce n'est pas ici le lieu d'en parler.)

Mais aujourd'hui, un nombre toujours croissant de patoisants s'appliquent à écrire leur langage. Quelle doit être la graphie du patois ? C'est ce que beaucoup se demandent, en souhaitant une manière uniforme de l'écrire. Certains travaux de notre dernier concours marquent, par des notes explicatives, que l'orthographe du patois pose des problèmes assez épineux. Je voudrais ici, dans ces quelques lignes, poser correctement ces problèmes, sans prétendre les résoudre. Mon intention n'est que d'apporter un peu de clarté dans une affaire embrouillée, et de donner quelques définitions.

On appelle « graphie » la façon d'écrire une langue. « Orthographe », de par son étymologie, signifie « graphie correcte ». On pensera aux règles précises et impératives des langues dites de civilisation, français, allemand, italien, anglais, espagnol, russe, etc.

Or, en patois, il ne peut y avoir d'orthographe « correcte », parce qu'il n'y a aucune autorité qui puisse imposer une règle. Chacun écrit comme il veut... ce qui ne signifie pas « n'importe comment » ! Des écrivains patoisants, des auteurs de lexiques, de glossaires, peuvent choisir une graphie, mais ils ne sont pas en mesure de l'imposer, de la rendre obligatoire.

Que cherche-t-on en écrivant ? — A représenter aussi exactement que possible les « sons » du langage parlé, en employant pour cela des signes nommés « lettres ». On appelle « phonétique » l'étude des sons du langage.

Il se présente ici trois difficultés au moins. L'une est qu'à notre époque, tous les patoisants savent le français, et écrivent surtout le français. Il est inévitable que l'orthographe française influence la graphie patoise.

Une autre difficulté, plus sérieuse, est celle-ci : l'école n'enseigne guère que la langue écrite, ne fait presque jamais appel à la langue parlée et, bien entendu, n'enseigne pas la phonétique. Il s'ensuit que presque personne, même parmi les gens très cultivés, n'est capable d'identifier les sons de sa propre langue et de ne pas confondre les sons et les lettres. Comment alors essayer de représenter les sons par l'écriture ?

La troisième difficulté est que l'alphabet « latin » — le nôtre — déjà très mal adapté à la phonétique du français, l'est encore moins à celle du patois : beaucoup de sons n'ont pas de lettres pour les représenter.

Nous verrons peut-être, dans un autre article, comment on a tenté de résoudre cette difficulté, mais je crois que ces questions devraient être traitées oralement, puisqu'il s'agit de la langue parlée. Et l'auteur de ces lignes est prêt à venir parler de cela aux groupes de patoisants que ce problème intéresse, et cela sans autre obligation pour ces groupes, que de lui donner — c'est bien le cas de le dire — la parole ! [1]

[1] Lui écrire aux Archives sonores, Radio-Lausanne.

Romands !

Le verre de l'amitié se boit au

BUFFET DE LA GARE

Robert PÉCLARD LAUSANNE